

Programme EuroMed Formation des Administrations Publiques
4^{ème} Réunion du réseau et première réunion d'évaluation,
Oeiras, les 11 et 12 décembre 2007

Déclaration finale

Nous, les participants à la 4^{ème} réunion du réseau du 11 décembre 2007 et à la première réunion d'évaluation du Programme EuroMed Formation des Administrations Publiques (EMTPA) du 12 décembre 2007 qui se sont tenus à Oeiras, Portugal en notre qualité de représentants de centres et institutions de formation des administrations publiques ou experts des ministères compétents des Pays partenaires méditerranéens suivants (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Tunisie et Turquie) et des Etats membres de l'UE suivants (France et Portugal),

Considérant l'impact hautement positif et la valeur ajoutée du programme EMTPA sur la formation des administrations publiques des pays MEDA;

Considérant la meilleure connaissance des affaires européennes par les cadres de la fonction publique des pays de la zone EuroMed bénéficiaires du programme EMTPA ;

Considérant les objectifs et priorités de la politique européenne de voisinage, en particulier dans la zone EuroMed ;

Considérant l'importance de la formation des administrations publiques dans l'intérêt du renforcement des capacités administratives, institutionnelles et de bonne gouvernance des pays de la zone EuroMed ;

Considérant, dans ce contexte, la nécessité et la volonté d'assurer la pérennité des acquis du programme EMTPA, en particulier par la mise en place d'un plan d'activités du réseau ;

Considérant les résultats des Conférences régionales antérieures (Bruxelles, 2004 ; Ankara, 2005 ; Malte, 2006 et Rabat, 2007) ainsi que la volonté des participants à la réunion d'Oeiras,

Faisons la déclaration suivante,

Sur le réseau :

Nous convenons d'adopter le document d'orientation suivant :

1- Le réseau a pour objectifs :

- 1- Institutionnaliser les liens créés dans le cadre du Programme EuroMed formation des administrations publiques ;
- 2- Promouvoir l'échange d'informations et de bonnes pratiques par des sessions de formation, des conférences et des rencontres régulières ;
- 3- Être un forum de discussion et de réflexion sur les questions ayant trait au Partenariat euro- méditerranéen, à la réforme de l'administration publique et sa formation.

2- Les activités du réseau :

- a) Identification des besoins transversaux de formation des administrations publiques
- b) Organisation de formations ouvertes aux cadres de la fonction publique de la zone EuroMed
- c) Développement de l'expertise administrative
- d) Mise en place de programmes de jumelage
- e) Organisation de conférences, débats et/ou atelier sur des thèmes d'intérêts communs

3- Gestion et animation du réseau

Le réseau étant actuellement composé de 33 instituts représentant 19 pays reste ouvert à d'autres adhésions.

3.1. Le Comité de pilotage

Un comité de pilotage composé de 3 membres est chargé de donner l'impulsion et l'orientation au réseau. Il sera désigné par les membres du réseau pour une durée de deux ans.

3.2. La coordination

La coordination et l'accompagnement du réseau seront effectués par l'Unité de Gestion de Programme (l'IEAP-CER jusqu'au 31 décembre 2008).

3.3. Le financement

Le financement principal sera sollicité auprès de l'Union européenne, notamment dans le cadre de l'instrument de la politique de voisinage, sans exclure d'autres moyens de financement.

4- Communication

Les contributions de chaque participant et les activités communes du réseau sont diffusées par les moyens modernes appropriés.

Sur l'évaluation du programme EMTPA :

Les présentations faites par les coordinateurs nationaux des pays MEDA sur les résultats du questionnaire distribué lors de la Conférence de Rabat en Juin 2007, nous ont permis d'effectuer un travail d'évaluation du programme EMTPA.

À la vue des résultats présentés, nous nous félicitons de l'impact hautement positif de la mise en œuvre du programme EMTPA.

Sur la base de cette évaluation positive nous renouvelons notre attachement audit programme et réaffirmons notre volonté de continuer à travailler sur la mise en œuvre d'activités de formation des administrations publiques afin de pérenniser les acquis du programme EMTPA.

En conclusion, la prochaine réunion du réseau qui se tiendra à Paris en avril 2008, arrêtera le plan d'action à venir qui intégrera notamment les actions de formations proposées à ce jour par les pays membres.

Lue et approuvée à Oeiras, le 12 décembre 2007.